



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Annie Lessard, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipale, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby le 19 août 2025 à 19h30 au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1 - NATURE ET EFFET : Demande de dérogation mineure relative à une construction d'un bâtiment accessoire qui est à 1m de la ligne de lot latérale au lieu de 2m comme stipulé à l'article 9.2 du règlement de zonage numéro 372-2017.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : L'emplacement visé est situé sur le lot 6 503 686 du cadastre du Québec (matricule 5919-77-1543-0-001) au 464, rue du Domaine, à Saint-Alphonse-de-Granby.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, CE 15^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière